



TOURNOI DE FOOTBALL DE LA J.O.C-C.I. **REGLEMENT INTERIEUR**

Ce championnat de football est organisé dans un but amical et fraternel, l'objectif étant de renforcer les liens de fraternité des jocistes. Le respect des règles de fair-play est particulièrement recommandé.

NOMBRE DE JOUEURS SUR LE TERRAIN

10 joueurs de champ et un gardien

DURÉE DES MATCHS

La durée des matchs est de 2 x 30 minutes et une mi-temps de 5 minutes pour les hommes ; et pour les filles, la durée des matchs est de 2 x 20 minutes et une mi-temps de 10 minutes. S'il y a égalité à la fin du temps réglementaire, alors une séance de 3 tirs au but départagera les équipes opposées. Ainsi, le vainqueur obtiendra 2 points, le perdant 1 point. NB: Il est souhaitable de jouer l'après-midi.

NB : Les sites et heures des matchs sont proposés conjointement par les équipes qui s'affrontent.

JOUEURS ET CONTRÔLES

Seuls les jocistes, filles et garçons, des équipes de base sont autorisés à participer au tournoi.

Quinze minutes avant chaque match, le capitaine de chaque équipe doit présenter à l'arbitre sa feuille de match lisible comportant les noms des joueurs présents, accompagné des photocopies des cartes de militant jociste. Dans le cas où le joueur ne dispose pas de carte de militant jociste, il est tenu d'indiquer au moins, sauf situation express, son numéro de demande de carte de membre tel qu'obtenu lors de la soumission de sa carte de membre au Bureau National. Un joueur dont le justificatif ne figure pas dans le dossier n'est pas autorisé à jouer.

En cas de manque d'effectif lors du tour préliminaire, une équipe peut faire appel à des nouveaux joueurs. Ces derniers doivent satisfaire aux conditions susmentionnées.

Les joueurs participant au tour final doivent avoir disputé au moins un match avec l'équipe lors du tour éliminatoire.

Toute équipe qui ne se présente sur le site du match pour des raisons injustifiées sera déclarée forfait.

ÉQUIPEMENT

Les joueurs de champ d'une équipe doivent porter des maillots ou t-shirts de même couleur. Le gardien doit porter une couleur de maillot différente de celle des joueurs de champ de son équipe.

CHANGEMENT DES JOUEURS

Le nombre de changements n'est pas limité. Mais il se fait obligatoirement sur un arrêt de jeu avec l'accord de l'arbitre. Nous appelons cette forme de changement illimité le « remplacement basket ».



STAFF TECHNIQUE NATIONAL

La Coordination Nationale de ce Tournoi de Football est assurée par **PIERRE OGOUDÉLÉ, Responsable de la Commission Nationale chargée des Jeux et Loisirs**, conformément aux dispositions officielles relatives à l'accord tacite entre le Bureau National 2017-2019 et l'Aumônier National de la JOC sur la question de la Réserve Nationale, et formalisées par courrier officiel en date du 1^{er} Octobre 2017 référencé N°010/JOC-CI/BN avec pour objet Information adressé aux jocistes de Côte d'Ivoire via les Responsables Fédéraux.

Le Staff Technique National est composé des Responsables Fédéraux et/ou leurs mandatés respectifs. Les Fédéraux sont chargés de la supervision générale de tous les matchs qui se déroulent dans leurs Fédérations respectives. Ils font le point des rencontres au Bureau National après chaque match. Les arbitres, les juges de ligne et les commissaires de matchs sont désignés par les Fédéraux. En cas d'absence de l'arbitre, chacune des mi-temps est arbitrée par le Responsable Fédéral ou son Secrétaire.

RENOIS EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

En cas de renvoi de match suite à une météo défavorable ou une raison quelconque, le calendrier des matchs y est également actualisé dans les jours suivants. Il incombe aux capitaines de consulter les dates disponibles en tenant compte de la finale qui doit se tenir absolument à la SENAFO, et d'informer leurs joueurs respectifs des nouvelles dates et du site du match s'il y'a changement.

CALENDRIER DES MATCHS ET CLASSEMENT

Le calendrier des matchs ainsi que le nombre d'équipes qualifiées par groupe sont communiqués aux capitaines conformément aux prévisions de l'organisation pratique du tournoi national. Si deux équipes ou plus ont le même nombre de points au sein du même groupe, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre pour déterminer le classement :

- Points obtenus en matchs joués entre eux. Confrontation directe si deux équipes et mini championnat si plus de deux équipes à égalité
- Différence de buts
- Plus grand nombre de buts marqués
- Total de matchs gagnés
- Tirage au sort.

TOUR FINAL

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 1 prolongation de 10 minutes (mort subite) est jouée, suivie de tirs au but si nécessaire (5 tirs).

FORFAITS

- Toute équipe ne se présentant pas à un match perd ce match par forfait (0-3).
- Un match arrêté par l'arbitre pour voie de fait ou bagarre entraîne le forfait de l'équipe coupable, voire des deux équipes en cas de bagarre générale.
- Tout comportement antisportif avant, pendant, après une rencontre peut entraîner le forfait d'un ou des joueurs, voire de toute l'équipe. Seul le rapport d'arbitre fait foi dans la décision des organisateurs.



RÉCLAMATIONS

- Les réclamations portent **UNIQUEMENT** sur la qualification des joueurs (statut) et en **AUCUN** cas sur les décisions arbitrales durant le match.
- Les réclamations doivent être déposées avant (concerne tous les joueurs présents et inscrits sur le feuille de match) ou pendant le match (uniquement sur un joueur arrivé après le début) par les capitaines des équipes en jeu. Une fois le match terminé, aucune réclamation ne sera acceptée.

SANCTIONS

- Le tournoi est placé sous le signe du fair-play et de la fraternité jociste. Le Bureau National de la JOC de Côte d'Ivoire insiste sur ce point. Par conséquent, tous comportements, attitudes, paroles antisportives et irrespectueuses envers le corps arbitral, les adversaires et/ou le public sont sanctionnés au minimum d'un carton jaune correspondant à une exclusion temporaire de 5 min. En cas de fait grave, la durée d'expulsion peut être prolongée (carton rouge). Cette disposition s'applique à tous les joueurs, y compris aux gardiens, remplaçants et jocistes supporters.
- En cas d'incident, seul le rapport d'arbitre fait foi.
- En cas d'insultes, menaces ou violence de la part d'un ou plusieurs joueurs d'une équipe à l'encontre d'un arbitre avant, pendant ou après le match, l'équipe entière pourra être déclarée forfait.
- Tout joueur coupable de violence physique à l'encontre d'un autre joueur ou d'un arbitre est définitivement exclu du tournoi.

CAUTION DE PARTICIPATION

Toutes les équipes de base qui participent au Tournoi National de Football initié par le Bureau National (BN) de la JOC de Côte d'Ivoire contribuent à l'organisation de la réussite de l'évènement à hauteur de 3000f pour les équipes hommes et 2000f pour les équipes féminines. Elles récupèrent aussitôt leurs kits du tournoi composés d'une feuille de match pour leur équipe, d'un règlement intérieur du tournoi et du PowerPoint officiel qui définit l'activité. Pour cela, le capitaine doit se présenter à la caisse du BN et faire le point avec la Trésorière Nationale ou Mandaté(e) à cet effet.

EQUIPES DE BASE ATTENDUES

Plus de 70 équipes de base issues de 10 Fédérations disponibles sont attendues pour une participation effective et active à ce Tournoi de Football initié par le Bureau National de la JOC de Côte d'Ivoire.

DISPOSITIONS FINALES

Les phases éliminatoires de ce Tournoi se dérouleront du 13 janvier 2018 au 3 février 2018 pour les Fédérations du Sud, et du 20 janvier 2017 au 17 février 2018 pour les Fédérations de l'intérieur. Les finales se joueront respectivement dans les 2 SENAFO, à savoir Sikensi dans la Fédération de Yopougon, et Bouaflé dans la Fédération de Daloa.

Les équipes finalistes des 2 SENAFO s'affronteront à la clôture de la Semaine Internationale de Solidarité qui se tiendra cette année pastorale dans la Fédération de Daloa du 11 au 12 Mai 2018.